

**Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :**

Comme vous pouvez le constater "2024 dans le rétroviseur", la 5ème édition du bulletin municipal est parue. Vous trouverez dans ce bulletin un bon aperçu des réalisations 2024 que ce soit en termes de travaux ou d'animations. Vous y trouverez également des informations utiles. Prenez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le réaliser.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
AURA LIEU LE 14 MAI 2025**

## DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE FRANTZ ET QUENAUULT

Mardi : 14h / 18h ; Mercredi : 10h / 12h et 14h / 18h ; Jeudi et Vendredi : 14h / 17h ; Samedi : 10h / 12h

⇒ **Ouverture le dimanche 13 avril**

- ⇒ Mercredi 16 avril, 14h30 : atelier créatif sur le thème de Pâques avec Martine
- ⇒ Samedi 19 avril de 10h à 12h : atelier enluminure animé par Yannick Fradin - dès 8 ans

## PLAN CANICULE 2025

### FICHE RÉPONSE

Pour figurer sur le fichier permettant l'intervention de personnes du C.C.A.S. lors de l'activation du plan canicule, veuillez nous retourner le coupon réponse ci-joint.

Nom : Prénom :

Né(e) le : Adresse :

Tél. :

#### Coordonnées du service de l'aide à domicile utilisé :

Intitulé du service : Tél. :

Adresse :

#### Personne(s) de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Nom :

Prénom : Prénom :

Adresse : Adresse :

Tél. : Tél. :

Lien avec vous : Lien avec vous :

Autres observations utiles :



# Le Joncavidulien

## Bulletin municipal

### Mars 2025

\*\*\*\*\*

Mairie de Jonchery-sur-Vesle  
Place René Sarrette  
51140 JONCHERY-SUR-VESE

#### Contacts :

☎ 03.26.48.50.03  
✉ mairie.joncherysurvesle@orange.fr

#### Sites :

🌐 <http://www.joncherysurvesle.com>  
Facebook : Village de Jonchery-sur-Vesle

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi, samedi de 9h00 à 12h00.  
Jeudi de 16h00 à 18h00.

#### Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.  
Pas d'accueil téléphonique le mercredi après-midi.

#### Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin  
03.26.48.52.71  
<http://jonchery-pom.c3rb.org>  
[mediatheque.joncherysurvesle@orange.fr](mailto:mediatheque.joncherysurvesle@orange.fr)

#### La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle  
Lundi, Vendredi : 09h00 à 11h30.  
Mercredi : 09h00 à 11h30 et 16h30 à 18h30.  
Samedi : 09h30 à 11h30.  
Mardi et Jeudi : Fermée.

#### Maison France Services : 03 26 08 36 44

Rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle  
Lundi : 13h15-18h00  
Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.  
Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00  
Jeudi : 9h00-12h00  
Vendredi : 13h30-17h00  
Samedi : 10h00-12h00

#### Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98  
Pour transmettre les relevés :  
[www.service.eau.veolia.fr](http://www.service.eau.veolia.fr)  
Enedis : 09 72 67 50 51  
GRDF : 0 800 47 33 33

#### Horaires de la déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi :  
9h00-12h00 et 14h00-18h00.  
Jeudi : 9h00-12h00.  
Mardi, Dimanche et Jours fériés : Fermée.

Madame, Monsieur,

Quel plaisir de voir les prunus à l'entrée du village nous offrir ce rose magnifique et les forsythias rivaliser avec leur jaune éclatant. Le printemps est bien là et nous profitons actuellement d'une douceur bien agréable.

Le printemps, c'est la nature qui explose mais hélas, c'est aussi le retour du fléau des chenilles processionnaires. La commune a installé des pièges efficaces sur les pins infestés, mais il serait bien que les particuliers fassent de même pour aider à éradiquer ce phénomène ou au moins atténuer les nuisances. Attirer les mésanges, leurs prédatrices naturelles, est aussi une solution. Pour cela l'installation de nichoirs peut être une excellente initiative.

Nous constatons chaque semaine la transformation de la salle polyvalente et nous espérons vous offrir un espace modernisé, respectant les normes d'accessibilité et d'économie d'énergie.

Vous trouverez joint au compte rendu, le flyer annonçant les animations proposées par la médiathèque.

Le 23 mai, aura lieu la 3<sup>ème</sup> édition du marché artisanal nocturne. Venez rencontrer les exposants et passer un bon moment.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger.

A bientôt

Le Maire  
Nadine Poulain

## EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

### Séance du 26 mars 2025

#### Délibération D-2025-5 :

##### Vote du compte financier unique de l'exercice

Conformément à l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Philippe REMEN a été désigné comme président de séance, le maire devant quitter la salle au moment du vote. Vu le Compte Financier Unique (CFU), transmis par la DDFIP, présenté à lors du Débat d'orientation budgétaire du 26 février 2025.

- Considérant que le CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public,

- Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent, Considérant la présentation des résultats de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

Compte financier unique principal		Dépenses	Recettes	Soldes (+ ou -)
Section de fonctionnement	Réalisations de l'année	1 377 475.42 €	1 527 130.31 €	149 654.89 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 002)			445 902.57 €
	Résultat de clôture de la section de fonctionnement			595 557.46 €
Section d'investissement	Réalisations de l'année	202 787.33 €	106588.88 €	-96 198.45 €
	Résultat antérieur reporté (ligne 001)			108 450.35 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement			12 251.90 €

- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

⇒ d'autoriser le maire à prendre toutes les mesures nécessaires à sa publicité.

#### Délibération D-2025-6 :

##### Délibération affectation du résultat

⇒ **Résultat de l'exercice : + 53 456.44 €** (investissement + fonctionnement)

⇒ **- Résultat antérieur reporté : + 554 352.92 €**

⇒ **- Résultat à affecter : 607 809 .36 €**

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité des membres présents d'affecter au budget de l'exercice 2024 le résultat comme suit :

- inscription au compte R002 fonctionnement : **595 557.46 €**

- inscription au compte R001 investissement : **12 251.90 €**

#### Délibération D-2025-7 :

##### Délibération vote des taux 2025

Considérant la nécessité de voter chaque année les taux des contributions directes locales

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité** de fixer ainsi les taux d'imposition applicables pour l'année 2025 : ( taux identiques à ceux de 2024)

- taxe foncière sur les propriétés bâties : **34.55 %**

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **18.25 %**

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **22.26 %**

#### Délibérations D-2025-8 à D-2025-15 :

##### Subventions aux associations :

ADMR : 6 000 €

École de musique : 1 620 €

Familles rurales : 50 000 €

USFAV Foot : 1000 €

Tennis club : 2 500 €

Les 6 villages : 1 200 €

Sapeurs pompiers : 1000 €

Mission locale rurale du Nord marnais : 2 000 €

#### Délibération D-2025-16 :

##### Emprunt

Le Maire donne connaissance, aux membres présents, du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir : un emprunt de 100 000 euros pour la réfection de la salle polyvalente.

**Il expose** que ce projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont il soumet le mémoire justificatif et dont le montant des travaux est estimé à 416 684.00 € T.T.C.

Les membres présents, après avoir entendu l'exposé du maire et après discussion, décident par 13 voix pour et 5 abstentions de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Libergier, l'attribution d'un prêt de 100 000 Euros, au taux fixe en vigueur à la signature du contrat et dont le remboursement s'effectuera en 5 années à partir de 2025 par périodicités trimestrielles sans frais de dossier et autorisent le maire à signer tous les actes contractuels afférents à cette opération et confèrent, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, Madame POULAIN Nadine, maire, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

#### Délibération D-2025-17 :

##### Ligne de trésorerie

Le Maire donne connaissance, aux membres présents, du projet envisagé par la Collectivité, objet de la présente demande de financement, à savoir : rénovation de la salle polyvalente.

Les membres présents, après avoir entendu l'exposé du Maire, approuvent le projet qui leur est présenté.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue

Libergier, la mise en place d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150 000 euros, pour une durée d'un an, utilisable par tranches de 15.000 € minimum. Remboursement anticipé possible à tout moment sans pénalités, paiement des intérêts par périodicités trimestrielles et autorisent le maire à signer tous les actes contractuels afférents à cette opération.

#### Délibération D-2025-18 :

##### Délibération vote du budget 2025

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget,

Considérant les recettes transmises par l'Etat,

Considérant le débat d'orientation budgétaire lors de la séance du conseil du 21 février et l'exposé de Madame le Maire de ce jour sur le projet du budget primitif, le Conseil, après en avoir délibéré, adopte le budget à 17 voix pour et une abstention aux sommes équilibrées suivantes :

Section de fonctionnement :                      Section d'investissement :

- dépenses : 1 891 923.46 €                      dépenses : 544 200 €

- recettes : 1 891 923.46 €                      recettes : 544 200 €

#### Délibération D-2025-19

##### La salle polyvalente

##### Attribution des marchés de travaux lot N° 5 ET 5.1

Madame le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à la concurrence sous forme de procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation, a été lancé le 22 octobre 2024 en vue de l'attribution des travaux cités en objet :

Pour le lot 5 – Menuiserie, la seule offre a été déclarée inacceptable car le prix excédait les crédits alloués. Ce lot a donc été déclaré infructueux et il a été décidé de relancer la procédure de publication le 6 décembre 2024 en le divisant en 3 lots distincts :

Lot 5 (Menuiserie intérieure bois), Lot 5.1 (Menuiserie intérieure bois – arche et rangement) et Lot 5.2 (Rampe d'accès PMR et main courante).

Les critères de sélection fixés dans le règlement de consultation sont les suivants :

-La valeur technique de l'offre (60 %)

- Le coût de la prestation (40 %)

Après analyse des offres, il a été décidé d'attribuer :

Le lot N° 5 à la Société Very Wood Concept pour un montant de 13 940 € HT, soit 16 728 € TTC.

Le lot N° 5.1 à la Société JANIN pour un montant de 23 594 € HT, soit 28 312,80 € TTC.

Le lot N° 5.2 est déclaré sans suite pour cause de disparition du besoin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer le marché de travaux avec les entreprises économiquement les plus avantageuses pour les montants rappelés ci-dessus, à solliciter une subvention auprès du Département et à demander une dérogation au Département afin de pouvoir commencer les travaux avant la décision de l'attribution de l'aide.

#### Délibération D-2025-20 :

##### Logo médiathèque

Madame Sandra BANIÈRE, conseillère municipale déléguée à la médiathèque présente au conseil municipal un projet de logo qui remplacera le logo existant.

Le conseil à l'unanimité décide d'adopter ce logo pour la

médiathèque et de le faire figurer sur les documents officiels de la mairie et de la médiathèque.



#### Délibération D-2025-21 :

##### CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE INTERIM TERRITORIAL DU CENTRE DE GESTION DE LA MARNE POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN(E) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E) DE MAIRIE

Madame le Maire rappelle que, par l'intermédiaire du service intérim, le Centre de gestion de la Marne assiste les collectivités et établissements publics dans leur recherche de personnel remplaçant en mettant à leur disposition des agents.

Madame le Maire présente la convention type à partir de laquelle les demandes de mise à disposition d'un(e) secrétaire général(e) de mairie remplaçant(e) à titre onéreux pourront être adressées au Centre de gestion de la Marne.

Elle précise que la signature d'une convention est sans engagement pour la collectivité. Il n'y a facturation qu'à partir du jour où il sera demandé la mise à disposition d'un(e) secrétaire général(e) de mairie remplaçant (e) pour une mission.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve le projet de convention tel que présenté par Mme le Maire et autorise Mme le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Marne.

## Informations diverses

#### Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :

Le printemps nous apporte de belles journées qui réveillent la nature et font pousser nos plantations. De jolies couleurs égayent notre village. Le sas de la mairie va revêtir également sa tenue printanière avec une note de Pâques le samedi 5 avril. Les différents projets avancent.

#### Madame Sandra BANIÈRE, Conseillère municipale déléguée à la Médiathèque :

Au mois de mars, le programme habituel de la médiathèque s'est enrichi de deux grands événements.

Nous avons tout d'abord eu le plaisir de nous associer à la commémoration du 110ème anniversaire de la création de l'aviation de chasse, le 1er mars 1915, par le Commandant DE ROSE. Jour pour jour, 110 ans après ce fait historique marquant, qui a eu lieu dans notre commune, nous avons reçu, entourée de quelques aviateurs, la famille du Commandant DE ROSE, dont son arrière petit-fils, Jean ROUSSELOT, qui a écrit un roman, *Cavalier du Ciel*, sur l'incroyable destinée de son aïeul. Ce roman est bien sûr à emprunter à la médiathèque et nous vous le conseillons vivement si vous n'avez pas eu l'occasion de rencontrer l'auteur. Ce samedi 1er mars 2025 a été un moment particulièrement émouvant. Nous remercions chaleureusement Jean ROUSSELOT, sa famille et l'Armée de l'air pour leur présence, les surprises et les échanges.

Puis, le samedi 22 mars, pour fêter le printemps des poètes, Nadège BLITEK de l'association "Porter la voix" est venue animer un atelier de slam, qui a ravi petits et grands. Nous vous avons invités à partager avec les poètes du jour un apéritif, afin d'assister à la restitution des textes en toute convivialité. Hélas, vous avez été peu présents sur ce temps pourtant agréable et drôle.

Nous espérons que les prochains événements susciteront davantage les curiosités. Le flyer, joint à ce compte-rendu, détaille le programme jusqu'au mois de juin. La science sera à l'honneur pour vous mettre des "étoiles plein les yeux"! Il n'y a plus qu'à choisir vos activités et à vous y inscrire!